**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

**Partir en vacances avec ses animaux**

**Pour que « Bello » et « Mimi » parviennent sains et saufs à destination**

***Berne, le 25 juin 2019* – Les animaux domestiques aiment eux aussi partir en vacances. Mais cela nécessite des préparatifs de la part de leurs propriétaires. Les garagistes de l’Union professionnelle suisse de l'automobile (UPSA) les aident et savent comment permettre aux chiens et aux chats de parvenir à bon port confortablement et en toute sécurité.**

Les vacances sont pour beaucoup la plus belle période de l’année. Il est donc normal de vouloir partager ses aventures avec ses compagnons à quatre pattes. Quelques points doivent cependant être respectés pour que rien ne vienne entraver l’insouciance des vacances. Cela commence avant le départ : les chiens, chats et autres animaux domestiques ont besoin de documents spéciaux, d’autorisations ou de vaccinations particulières dans certaines circonstances pour quitter le territoire ou entrer dans certains pays. Il faut en outre vérifier si « Bello » et « Mimi » sont les bienvenus sur le lieu des vacances, s’ils s’y plairont et si leurs propriétaires sont soumis à des obligations spéciales.

Les grandes aventures commencent par la première étape : le trajet en voiture. « Les animaux doivent être placés dans des dispositifs spéciaux les empêchant de mettre en danger le conducteur », explique Markus Peter, Chef Technique & Environnement de l’UPSA. « Ils peuvent par exemple voyager une cage de transport ou être installés derrière une grille. » Il est important que la cage soit assez grande. « L’animal doit pouvoir s’y tenir debout et pouvoir s'y allonger confortablement », souligne Markus Peter. Il est par ailleurs utile d’habituer les chiens et les chats à leur cage avant le grand départ. Les garagistes de l’UPSA ont les produits adaptés pour animaux et se feront un plaisir de conseiller leurs propriétaires.

Une fois en route, le conducteur a l’obligation de faire en sorte que le voyage soit le plus agréable possible pour les animaux. « Cela inclut aussi la température dans la voiture, surtout là où se trouve la cage », souligne le Chef Technique & Environnement. Il est évident que nos compagnons à quatre pattes ne doivent pas être laissés dans la voiture chaude lors des pauses. « De plus, ils doivent pouvoir boire régulièrement de l’eau pendant le trajet et ont besoin de petites promenades lors d’arrêts réguliers », conseille Markus Peter. Il est par ailleurs recommandé d’apporter leur nourriture habituelle comme encas pendant le trajet ou pour l’arrivée car on ne trouve peut-être pas leurs aliments à destination.

Avec ces conseils, plus rien ne s’oppose à des vacances détendues avec « Bello » et « Mimi ». Les garagistes de l’UPSA souhaitent à tous « un bon voyage ! ».

Légende de la photo : Il faut respecter quelques points pour partir en vacances avec son compagnon à quatre pattes.

**De plus amples informations** sont disponibles auprès de Anina Zimmerli, Communication & projets numériques de l’UPSA, téléphone 031 307 15 15, e-mail anina.zimmerli@agvs-upsa.ch.

***L’Union professionnelle suisse de l’automobile (UPSA)***

*La branche suisse de l’automobile est constituée d’une multitude de petites structures : fondée en 1927, l’UPSA est aujourd’hui l’association professionnelle et sectorielle des garagistes suisses comptant près de 4 000 petites, moyennes et grandes entreprises, des concessions automobiles ainsi que des établissements indépendants. Les 39 000 collaborateurs des entreprises UPSA – dont 9 000 personnes en formation – vendent, entretiennent et réparent la plus grande partie du parc automobile suisse qui compte environ 6 millions de véhicules.*

**Textes et images disponibles en téléchargement sur le site** [**www.agvs-upsa.ch**](http://www.agvs-upsa.ch)**, dans la rubrique « Communiqué de presse » située en bas de page**